



effacement fichier TAJ

Par **sylvainsssss**, le **08/08/2019** à **11:37**

Bonjour,

J'ai demandé il y a plus de 6 mois l'effacement d'affaire datant de plus de 20 ans: petit delits pour lequel je n'ai pas pu me defendre à l'époque faute d'avocat.

La demande à ete transmise au magistrat referents.

Dois je attendre la réponse ou puis je faire recours ?

A bientôt